

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 648

Artikel: Banques : Chiasso oublié
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'autogestion à l'épreuve du temps

Sur une scène économique toujours plus dominée par les dinosaures, la création d'entreprises auto-gérées fait passer un souffle d'air rafraîchissant. Brèves histoires pourtant, si elles sont souvent enthousiasmantes: les contraintes de la vie économique obligent inéluctablement les pionniers à admettre — et plus rapidement qu'ils ne le voudraient — que la réussite réclame des efforts et une discipline qui se concilient rarement avec les longues palabres précédant l'action. De fait, côté autogestion, le nombre des naissances est largement équilibré par celui des disparitions... Quelques exemples puisés outre-Sarine — la Suisse allemande est de loin la plus féconde pour ce genre d'expériences — dans l'actualité récente.

La «Brasserie Lorraine» à Berne, connue aussi sous l'abréviation «Kukuz» (culture culinaire) est actuellement menacée. Ouverte l'automne passé, elle avait été très bien accueillie. Rapidement, elle avait acquis une clientèle d'amis (clients) heureux de participer à une tentative de travail collectif. Depuis quelque temps, rien ne va plus. L'équipe qui animait la pinte est divisée sur l'attitude à adopter à l'égard des «casseurs» chassés, entre autres, du Centre autonome: comment continuer à les recevoir alors que leur seule présence (casses systématiques) fait fuir les clients moins «libérés»? Bref, le détenteur de la patente ne veut plus participer à l'exploitation; la brasserie est fermée, les recettes font défaut et la principale entreprise auto-gérée de la ville fédérale est peut-être sur le chemin de la culbute.

Autre entreprise en difficulté, l'imprimerie «Ropress» à Zurich. Excellamment gérée, elle souffre de la pléthore de nouvelles imprimeries improvisées s'adressant à la clientèle militante, elle-même en forte perte de vitesse. Les investissements sont difficiles à rentabiliser et les collaborateurs de la vague 80 disposés à participer à une

aventure de «libération» ne sont plus aussi nombreux et motivés que ceux de 68 encore à la barre. D'ailleurs le «stress» existe aussi dans les entreprises autogérées. Le bimestriel bernois «Sumpflüete» (adresse utile: Schribstube, case postale 113, 3000 Berne 13) le révèle dans son numéro 11, étudiant la situation dans plusieurs entreprises bernoises de la nouvelle génération des coopératives: il faut se battre pour ne pas être battu!

Ces difficultés n'empêchent pas la création constante de nouvelles entreprises militantes, parfois même dans des secteurs encore inexplorés. Telle cette fiduciaire qui vient de se constituer à Berne. Et, il faut le dire, tout le monde ne baisse pas les bras: le réseau de l'autogestion (Netzwerk für Selbstverwaltung) n'organise-t-il pas un concours pour se doter d'une marque figurative ou d'un logo expressif?

L'autogestion dans les faits aura-t-elle plus de succès que les coopératives de production traditionnelle? Trop tôt pour risquer un pronostic: finalement, tout se joue sur la rigueur dans la gestion et la longévité.

BANQUES

Chiasso oublié

Plus le temps passe, plus le souvenir du scandale de Chiasso s'estompe, et moins on prend de gants, dans les milieux politiques bourgeois et dans les cercles patronaux, pour fustiger les socialistes d'avoir osé s'attaquer à la place forte bancaire, toujours davantage gardienne de la prospérité helvétique et pilier de l'emploi. La prise de position du Conseil fédéral sur l'initiative sur les banques, connue depuis des mois, mais publiée une fois de plus il y a quelques jours, encouragera encore cette nouvelle arrogance: le rejet sans contre-projet, c'est signe qu'on se sent sûr de soi; mais le renvoi des socialistes aux révisions de la loi sur les banques et de la loi sur les sociétés anonymes, c'est vraiment que l'heure des concessions est révolue,

tant ces travaux législatifs-là pourraient traîner des années et des années, autant que le voudront les partis de droite. Le comble: le Conseil fédéral croit pouvoir affirmer sans autre que les réformes principales proposées par les socialistes n'ont pas besoin de bases constitutionnelles nouvelles, alors qu'une expertise du Département de justice et police affirme le contraire, sur le point controversé des participations bancaires et de leur transparence... Voilà qui s'appelle choisir son camp.

MILLIARDS DE PASSAGE

Il y a deux ans, le montant des avoirs fiduciaires placés par les banques suisses passait la barre des cent milliards. A fin juin 1982, on en était à 198,7 milliards, provenant en majeure partie de l'étranger (84,2%) et y retournant en quasi-totalité (99,1%). La position du dollar se renforce (62%) et les taux d'intérêt baissent à peine: 14,8% en moyenne annuelle 1981, et 13% à fin juin 1982.

A ces taux-là, on comprend que les Suisses trouvent régulièrement plus de trente milliards à placer à terme au Luxembourg ou ailleurs, quitte à faire un peu attendre fisc et fournisseurs.

Avec les montants en cause, on comprend que les banques défendent une coquette somme de revenus, obtenue à coups de télématique: avec des commissions comprises entre 1/8^e et 1/2% selon les établissements et le montant des placements fiduciaires, les banques gagnent plutôt facilement leur vie... et surtout de nouveaux clients, particulièrement intéressants.

HORLOGERIE: LA GARANTIE

Licenciements dans l'industrie horlogère: les banquiers sont aujourd'hui en première ligne, après leur entrée en force à la SSIH, puis à l'ASUAG. Qui fera prévaloir, dans la gestion, des critères de politique régionale ou de politique de l'emploi? La seule garantie, pour les travailleurs de l'horlogerie, ce sont les centaines de millions engagés dans l'opération de sauvetage lancée ces derniers mois et dont on n'imagine pas qu'ils pourraient être sacrifiés sans délai.